

Le 9 novembre 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 9 novembre 2010, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Laflamme, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Michel	Commissaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BOLDUC, Danielle	Commissaire
BOUTET, Fernand	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
BROUSSEAU, Denys	Commissaire
CARON, André	Commissaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
CÔTÉ, Benoit	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
DION, René	Commissaire
DOMPIERRE, Christiane	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
PARENT, Huguette L.	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
RENAUD, François	Commissaire
RODRIGUE, Brigitte	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
VILLENEUVE, Lyne	Commissaire

BEAULIEU, Line	Directrice générale adjointe aux affaires éducatives
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PELLETIER, Serge	Directeur général

PARENT, Jean-François	Secrétaire général
-----------------------	--------------------

ÉTAIENT ABSENTS :

BOLDUC, Jean-François	Commissaire
DUFRESNE, Luc	Commissaire
NAPERT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Marie-Josée	Commissaire
RACINE, Daniel	Commissaire
VEER, Fernand	Commissaire

Madame Odile Clermont agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Jean-Marc Laflamme, qui agit en qualité de président, déclare la séance ouverte.

2. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

CC-10/11-024

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Assermentation des représentantes du comité de parents pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire.
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2010.
6. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2010.
7. Période de questions et correspondance des élèves.
8. Période de questions accordée au public.
9. Correspondance et dépôt de documents.
10. Approbation des budgets des établissements pour 2010-2011.
11. Nomination de deux scrutatrices ou scrutateurs.
12. Nomination des membres du comité exécutif.
13. Nomination de quatre commissaires au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries.
14. Priorisation des projets en formation générale des jeunes.
15. Motion de félicitations au comité organisateur du colloque pédagogique du 24 septembre 2010.
16. Motion de félicitations au comité organisateur du Salon des Premières-Seigneuries.
17. Position du conseil des commissaires concernant les coupures imposées par la Loi 100 et l'iniquité avec les écoles privées.
18. Désignation d'un secrétaire pour les comités de sélection selon la loi des contrats sur les organismes publics.
19. Statistiques sur le taux d'élèves de 6^e année qui ne choisissent pas notre Commission scolaire en 1^{re} secondaire.
20. Rapport du comité de parents.
21. Rapport du comité exécutif.
22. Rapport des comités du conseil.
23. Communication du président.
24. Communication de la Direction générale.
25. Questions et commentaires des commissaires.
26. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **ASSERMENTATION DES REPRÉSENTANTES DU COMITÉ DE PARENTS POUR LES ORDRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Mme Sandra Poliquin, représentante des parents au primaire et Mme Anne Giroux, représentante des parents au secondaire sont assermentées lors de la présente séance. Les formulaires d'assermentation de chaque commissaire se retrouvent dans les archives du Secrétariat général. Le formulaire utilisé pour l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CC-10/11-024A 5. **APPROBATION DU PROCÈS-BERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2010 soit approuvé en précisant qu'au point «Questions et commentaires des commissaires » M. Clément Turcotte appuie la suggestion formulée par M. Michel Bélanger et Mme Huguette L. Parent.

M. Bélanger mentionne que M. Turcotte fait référence aux interventions de M. Bélanger et Mme Parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2010**

Le secrétaire général dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 12 octobre 2010.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Il n'y a aucune question, ni aucune correspondance.

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Monsieur Michel Lefebvre, résident de Saint-Ferréol-les-Neiges s'informe des impacts qu'aura l'implantation du hockey Bantam 2 A à la polyvalente de Charlesbourg sur le programme hockey-études existant à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne.

Le directeur général, M. Serge Pelletier explique que la Commission scolaire réalise une étude à ce sujet. Le potentiel de la clientèle pour les prochaines années est entre autres examiné. Une recommandation devrait être faite à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

M. Lefebvre demande ce que la Commission scolaire compte faire pour contrer le décrochage des garçons de notre Commission scolaire, étant donné le taux de décrochage de 50 % annoncé dernièrement dans les journaux.

Le président, M. Jean-Marc Laflamme, déclare que toutes nos écoles sont préoccupées par la réussite des garçons et que de nombreux efforts sont consentis à cet effet.

Le directeur général, M. Serge Pelletier, ajoute qu'une convention de partenariat a été transmise à la ministre et que des conventions de gestion et de réussite éducatives seront convenues avec les directions des établissements. Il conclut en affirmant que les différents intervenants de la Commission scolaire sont très préoccupés par la réussite des garçons.

M. Lefebvre mentionne que dans l'édition du Journal de Québec du 23 octobre, on parle du classement des écoles secondaires. L'école de la Rochebelle de la Commission scolaire des Découvreurs est en première place au niveau provincial.

M. Laflamme réagit en mentionnant que cette école offre seulement le programme PEI. La clientèle est choisie et ne reflète pas la clientèle habituelle d'une école secondaire. Il ajoute qu'à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne, ce sont tous les élèves sans pré-sélection qui sont admis et que cette école a très bien performé au niveau provincial.

M. Lefebvre mentionne que la Commission scolaire vient de recevoir 8,7 millions pour le seul programme de l'horticulture, il demande si cela va aider au décrochage. M. Laflamme mentionne que ce sont 9,2 millions au total que la Commission scolaire recevra, ce qui inclut également des investissements au secteur de la santé.

Mme Isabelle Gagnon, de Ste-Brigitte-de-Laval, présidente du conseil d'établissement du Trivent, vient présenter la situation concernant l'augmentation de la population à Ste Brigitte-de-Laval qui est en croissance depuis quelques années et que l'école du village manque de place. Elle ajoute que beaucoup de familles sont inquiètes parce que l'école est trop petite. Elle met en évidence les éléments de choix de vie : environnement rural, sentiment de sécurité, voisinage plus familial, géographie montagnaise qui influence sur la météo. Elle ajoute que plusieurs parents ont été attirés par le projet éducatif du Trivent qui était présenté au salon de l'habitation. Ces parents, mentionne-t-elle, ne veulent pas que leurs enfants soient scolarisés ailleurs.

M. Jean-Marc Laflamme la remercie pour son intervention. Il ajoute qu'aucune école n'a été fermée depuis la naissance de la Commission scolaire en 1998. Il l'invite à rester jusqu'à la fin de la rencontre, puisqu'il y aura une résolution à cet effet.

Mme Manon Rioux de Ste-Brigitte de Laval se dit soulagée d'apprendre de M. Laflamme que la proximité des écoles est un choix de la Commission scolaire. Elle ajoute que ce choix de vie des parents pour ce village n'est pas immuable et que des familles pourraient partir si leurs enfants ne pouvaient pas fréquenter l'école à Ste-Brigitte-de-Laval.

M. Laflamme réitère que la préoccupation des commissaires est de laisser les enfants dans leur milieu.

Mme Danie St-Jean de Ste-Brigitte de Laval va dans le même sens que les deux autres parents. Elle veut que ses enfants fréquentent l'école du village.

M. Christian Lebel de Boischatel a les mêmes préoccupations pour le secteur de Boischatel. Il indique que M. Laflamme lui avait mentionné qu'une décision serait prise au cours de la séance par le conseil des commissaires à cet effet. Il ajoute qu'une pétition circule pour demander la construction ou l'agrandissement de l'école Bois-Joli et du Bocage et que plus de 1350 signatures y figurent déjà.

M. Laflamme le remercie pour son intervention et lui répond qu'effectivement, la Commission scolaire veut aller plus loin dans ce dossier. Le président ajoute que la collaboration des dirigeants de la municipalité de Boischatel est remarquable.

Enfin, le président demande que le point 14 soit déplacé avant les autres points pour être traité plus hâtivement.

CC-10/11-024-B IL EST PROPOSÉ par Monsieur Bernard Brassard que le point 14, soit déplacé après le point « Correspondance et dépôt de documents ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre des points à l'ordre du jour est donc modifié, le point 14 devenant le point 10 et ainsi de suite.

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Procès-verbal de la rencontre du comité EHDAA du 14 juin 2010.
- Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif du transport du 26 avril 2010.
- Procès-verbal de la rencontre du comité administration-vérification du 1er juin 2010.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 6 octobre 2010.
- Invitation au 5 à 7 des partenaires politiques (maires et députés) qui se tiendra le 2 décembre 2010, au restaurant « Les Cailles ».
- Calendrier des rencontres des comités du conseil des commissaires et des autres activités.
- Projet de procès-verbal de la rencontre du comité exécutif du 19 octobre 2010.
- Rapport annuel du comité de parents.
- Répertoire téléphonique de la Commission scolaire.
- Évaluation de la rencontre.

CC-10/11-029 **10. PRIORISATION DES PROJETS EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES**

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, la construction domiciliaire s'est accrue sur le territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT qu'une hausse importante de la clientèle scolaire au primaire est prévue au cours des prochaines années, laquelle hausse se détaille comme suit :

2010-2011 :	12 797 élèves
2011-2012 :	13 280 élèves
2012-2013 :	13 879 élèves
2013-2014 :	14 575 élèves
2014-2015 :	15 147 élèves

CONSIDÉRANT que sur une période de cinq ans, la clientèle scolaire au primaire augmentera de 18,4 % sur le territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT qu'au surplus, une diminution du nombre d'élèves par groupe est à prévoir à compter de l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité planification, gouvernance et éthique du 3 novembre 2010;

CONSIDÉRANT les discussions relatives à l'évolution de la clientèle scolaire tenues lors des comités pléniers des 5 octobre et 9 novembre 2010;

CONSIDÉRANT la résolution CC-10/11-019 relativement à une demande de construction d'une nouvelle école dans le secteur de Stoneham-Tewkesbury;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu que la Commission scolaire achemine au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport les demandes de construction et d'agrandissement d'écoles primaires, lesquelles se lisent comme suit :

Secteur A : Construction d'une école dans la municipalité de Boischatel ;

Secteur B : Construction d'une école dans l'arrondissement de Charlesbourg (secteur du Vignoble – Bourg-Royal) ;

Secteur C : Construction d'une école à Sainte-Brigitte-de-Laval

Secteur D : Construction d'une école à Lac-Beauport
Agrandissement de l'école de l'Escalade II (nord de l'arrondissement de Charlesbourg)

Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à tous les députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries :

Monsieur Raymond Bernier : Député de Montmorency

Monsieur Gérard Deltell : Député de Chauveau

Monsieur André Drolet : Député de Jean-Lesage

Madame Pauline Marois : Députée de Charlevoix

Monsieur Michel Pigeon : Député de Charlesbourg

et au ministre responsable du développement de la Capitale nationale, Monsieur Sam Hamad.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-10/025

11. APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS POUR 2010-2011

CONSIDÉRANT l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'établissement adopte le budget de l'école;

CONSIDÉRANT l'article 110.13 de la Loi sur l'instruction publique lequel prévoit que l'article 96.24 s'applique également aux centres;

CONSIDÉRANT l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la Commission scolaire doit approuver le budget des établissements;

CONSIDÉRANT que les budgets ont été adoptés par les conseils d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Mme Huguette L. Parent et résolu que les budgets 2010-2011 apparaissant à l'annexe 1 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-10/11-026 **12. NOMINATION DE DEUX SCRUTATRICES OU SCRUTATEURS**

CONSIDÉRANT que des élections sont prévues pour la nomination des membres du comité exécutif et pour la nomination de quatre membres au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Rodrigue et résolu de nommer Mme Anne Giroux et Mme Sandra Poliquin, scrutatrices, pour les fins de ces élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidence invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination des membres du comité exécutif de la Commission scolaire :

M. Bernard Brassard propose M. Yvon Blanchet

Mme Marie-France Painchaud propose Mme Marie-Josée Fortin

M. André Caron propose Mme Danielle Bolduc.

Mme Brigitte Rodrigue propose Mme Lyne Villeneuve.

M. Clément Turcotte propose Mme Christiane Dompierre.

Mme Lyne Villeneuve propose M. Denys Brousseau.

CC-10/11-027 IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Boutet et résolu que la période de mise en candidature soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidence demande à chaque candidat, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il accepte d'être mis en candidature. Tous les candidats acceptent d'être mis en candidature.

Un vote au scrutin secret est tenu. Les résultats du scrutin sont les suivants :

NOM : Mme Danielle Bolduc	NOM : M. Yvon Blanchet
Nombre de votes : 17	Nombre de votes : 18
NOM : Mme Marie-Josée Fortin	NOM : Mme Lyne Villeneuve
Nombre de votes : 15	Nombre de votes : 18
NOM : Mme Christiane Dompierre	NOM : M. Denys Brousseau
Nombre de votes : 18	Nombre de votes : 9

Les candidats suivants ayant obtenu la majorité, la présidence les déclare élus :

Mme Danielle Bolduc

M. Yvon Blanchet

Mme Marie-Josée Fortin

Mme Lyne Villeneuve

Mme Christiane Dompierre

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CC-98/99-010, le conseil des commissaires a formé un comité exécutif de sept (7) membres ayant droit de vote et des deux représentants du comité de parents;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CC-98/99-010, les personnes élues à la présidence et à la vice-présidence de la Commission scolaire sont membres d'office du comité exécutif;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat des membres du comité exécutif est fixée à un an;

CC-10/11-028

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Boutet et résolu de nommer les personnes suivantes au comité exécutif :

Mme Danielle Bolduc

M. Yvon Blanchet

Mme Christiane Dompierre

Mme Marie-Josée Fortin

Mme Lyne Villeneuve

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. **NOMINATION DE QUATRE COMMISSAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

Modification de la durée des mandats

CC-10/11-030

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte qu'afin d'éviter une période d'un mois sans officier, que l'élection se fasse en octobre à toutes les années et que les présentes nominations au conseil d'administration de la Fondation soient pour une durée de 23 mois et de 11 mois respectivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nomination des commissaires – trois mandats de 23 mois

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de trois membres au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries, pour un mandat de 23 mois:

Mme Marie-France Painchaud propose M. Clément Turcotte.

M. Michel Bélanger propose M. René Dion.

Mme Brigitte Rodrigue propose Mme Hélène Chabot.

M. Bernard Brassard propose M. Martin Deschênes.

Mme Danielle Bolduc propose Monsieur Benoît Côté.

M. Fernand Boutet propose Mme Anne Giroux.

M. Denys Brousseau propose M. André Caron.

CC-10/11-031

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que la période de mise en candidature soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président demande à chaque candidat dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il accepte d'être mis en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature :

M. Benoît Côté

Mme Hélène Chabot

M. Clément Turcotte

Le président les déclare élues.

Nomination des commissaires – un mandat de 11 mois

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un membre au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries, pour un mandat de 11 mois:

Monsieur Michel Bélanger propose M. René Dion.

Le président demande à M. René Dion s'il accepte le mandat. M. René Dion accepte. Le président le déclare élu.

CONSIDÉRANT que la Fondation des Premières-Seigneuries a été créée le 1^{er} juillet 2003;

CONSIDÉRANT que trois sièges de commissaires sont à combler au conseil d'administration de ladite Fondation pour une période de 23 mois ;

CONSIDÉRANT qu'un siège de commissaire est à combler au conseil d'administration de ladite Fondation pour une période de 11 mois ;

CC-10/11-032

IL EST PROPOSÉ par Mme Huguette L. Parent et résolu de nommer les commissaires suivants membres au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries, pour une période de 23 mois :

M. Benoît Côté

Mme Hélène Chabot

M. Clément Turcotte

et de nommer le commissaire suivant membre au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries pour une période de 11 mois :

M. René Dion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-10/11-033

15. MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DU COLLOQUE PÉDAGOGIQUE DU 24 SEPTEMBRE 2010

IL EST PROPOSÉ par M. René Dion et résolu, qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres du comité organisateur du troisième colloque pédagogique « La réussite de chacun, j'y contribue » lequel a eu lieu le 24 septembre 2010. Le professionnalisme du comité organisateur, la très grande qualité des ateliers offerts et de la conférence d'ouverture sont soulignés par les membres du conseil des commissaires.

Ces derniers félicitent également les animateurs des nombreux ateliers pour la qualité de leur travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-10/11-034

16. **MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DU SALON DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Marc Laflamme et résolu qu'une motion de félicitations soit adressée à tout le personnel ayant œuvré au Salon des Premières-Seigneuries du 17 octobre dernier. Le professionnalisme du personnel de la direction de l'information et des communications ainsi que des établissements a contribué au succès du Salon des Premières-Seigneuries. La contribution positive du comité organisateur est également évoquée par le conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-10/11-035

17. **POSITION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES CONCERNANT LES COUPURES IMPOSÉES PAR LA LOI 100 ET L'INIQUITÉ AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES**

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec a adopté la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours du budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette;

CONSIDÉRANT que cette Loi demande au réseau de l'Éducation de réduire les effectifs du personnel d'encadrement et administratif en privilégiant l'attrition;

CONSIDÉRANT que cette Loi exige également que les commissions scolaires adoptent des mesures réduisant les dépenses de publicité, de formation, de déplacement et autres dépenses de fonctionnement de nature administrative;

CONSIDÉRANT que les écoles privées sont soustraites à l'application de cette Loi;

CONSIDÉRANT que le projet de Loi 88 (Loi 29) relatif à la gouvernance scolaire définit la mission de la commission scolaire et notamment l'obligation de promouvoir et de valoriser l'école publique sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours du budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 ainsi que la réduction de la dette vient limiter la capacité de la Commission scolaire de promouvoir et valoriser l'école publique sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ par Mme Huguette L. Parent et résolu de dénoncer à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'iniquité que cette Loi a créée entre les réseaux public et privé en ce qui a trait d'une part, à la capacité de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et du réseau public de promouvoir et valoriser l'école publique sur son territoire et en ce qui a trait d'autre part, à l'ensemble des autres mesures prévues par cette Loi.

- Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à tous les députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries :

Monsieur Raymond Bernier :	Député de Montmorency
Monsieur Gérard Deltell :	Député de Chauveau
Monsieur André Drolet :	Député de Jean-Lesage
Madame Pauline Marois :	Députée de Charlevoix
Monsieur Michel Pigeon :	Député de Charlesbourg

- Que copie conforme soit envoyée à Madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-10/11-036

18. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE POUR LES COMITÉS DE SÉLECTION SELON LA LOI DES CONTRATS SUR LES ORGANISMES PUBLICS

CONSIDÉRANT l'article 24 du règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics;

CONSIDÉRANT l'article 26 du règlement sur les contrats de services des organismes publics et modifiant d'autres dispositions réglementaires ;

CONSIDÉRANT l'article 31 du règlement sur les contrats de construction des organismes publics;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la politique de gestion contractuelle du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics du réseau de l'éducation;

CONSIDÉRANT l'article 10 de la politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Boutet et résolu de désigner les personnes suivantes pouvant agir à titre de secrétaire :

- le directeur des Services des ressources financières et matérielles ;
- le directeur adjoint aux Services des ressources matérielles ;
- le coordonnateur aux Services des ressources matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pause : 20 h 55

Retour de la pause : 21 h 05

19. STATISTIQUES SUR LE TAUX D'ÉLÈVES DE 6^E ANNÉE QUI NE CHOISSENT PAS NOTRE COMMISSION SCOLAIRE EN 1^{RE} SECONDAIRE

Mme Line Beaulieu, directrice adjointe aux affaires administratives dépose différents tableaux statistiques sur notre clientèle et les commente.

En 2010-2011, la tendance des départs vers le privé est à la baisse. Elle souhaite que cette tendance se maintienne. Mme Beaulieu ajoute que certaines situations sont préoccupantes et qu'à partir du moment où le

départ pour le privé dans une école donnée est de 20 % et plus, des actions sont sollicitées de la part des directions concernées.

20. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Anne Giroux mentionne que le comité de parents s'est réuni le 27 octobre dernier. Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014 et la liste des écoles et des centres pour 2011-2012 ;
- Modification à certains actes d'établissement des écoles ;
- Changements au bulletin.

21. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

M. André Caron informe les commissaires que les points suivants ont été traités au comité exécutif du 19 octobre :

- Choix de la firme d'ingénieurs – projets d'efficacité énergétique – école de la Courvilloise et école Le Sommet ;
- Répartition des mandats aux architectes et ingénieurs pour les mesures de maintien des bâtiments 2010-2011 et résorption du déficit d'entretien 2010-2011.

22. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité administration, vérification

M. Benoît Côté mentionne que ce comité s'est réuni le 2 novembre dernier. Les points suivants étaient à l'ordre du jour : l'aliénation ou la vente d'immeubles, les états financiers 2009-2010 et les recommandations pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2010. Il remercie M. Veer qui a été le secrétaire de la rencontre.

Comité planification, gouvernance éthique

Mme Marie-France Painchaud fait part que le procès-verbal de cette dernière rencontre a été distribué au comité plénier précédant cette rencontre.

Fondation des Premières-Seigneuries

M. Clément Turcotte suggère aux membres du conseil de donner l'exemple pour la campagne de financement en donnant une contribution de 1 \$ par période de paie. Il rappelle que pour chaque dollar ramassé, 95 % est remis aux élèves.

Comité éducation

Le comité se réunira le 29 novembre prochain.

Comité des ressources humaines

Le comité se réunira le 22 novembre prochain.

Comité du transport scolaire

Ce comité se réunira le 6 décembre.

23. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, M. Jean-Marc Laflamme se dit très heureux des montants investis par le MELS à Fierbourg, centre de formation professionnelle, et souligne que c'est une voie importante pour lutter contre le décrochage, particulièrement des garçons.

M. Laflamme informe les commissaires que M. Serge Pelletier et lui-même ont rencontré le député du comté de Montmorency, M. Raymond Bernier pour l'informer des demandes de construction d'écoles dans son comté.

Le président ajoute qu'il a participé à l'école de la Pléiade au lancement de l'activité « Bon départ ». Une subvention pouvant aller jusqu'à 50 000 \$ pourrait être octroyée par la Fondation Bon départ (Canadian Tire) à l'école de la Pléiade si les activités prévues sont toutes réalisées. Cette somme est allouée pour des activités physiques et culturelles réalisées avec les élèves de cette école.

À la dernière rencontre du conseil, il avait été convenu qu'en cas de problème, les commissaires pouvaient appeler M. Pelletier. M. Laflamme ajoute qu'en son absence, les deux adjointes à la direction générale peuvent faire les suivis.

Le président suggère que les commissaires octroient une somme entre 7 000 \$ et 8 000 \$ pour le plan de valorisation que la FCSQ met en place. Les argents proviendront vraisemblablement de la table régionale.

M. Laflamme informe les commissaires que l'école Joseph-Paquin a complètement renouvelé sa cour d'école. Ce nouvel environnement répond davantage aux besoins de la clientèle de cette école.

Le président souligne qu'à la Courvilloise, un groupe d'élèves handicapés donnera un concert le 20 novembre pour financer un voyage à Disney. Ce concert coûte 20 \$ et 6 billets ont été réservés aux commissaires. M. Laflamme demande à ces derniers de lui signifier leur intérêt à cet égard.

La remise de diplôme à l'école Le Sommet aura lieu jeudi soir.

Situation du hockey à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne : le président mentionne qu'il est faux de penser que la Commission scolaire ne défend pas le hockey là-bas. Il ajoute que des annonces sont à venir à ce sujet.

M. Côté nous informe d'une participation financière éventuelle de 500 000 \$ de la Ville de Québec à la Courvilloise pour un terrain football-soccer synthétique. M. Laflamme a bon espoir que ce projet se réalise.

Le président mentionne que les jeunes ayant obtenu des bourses sont repartis enchantés et que ce fut une bonne décision de ne pas réduire les montants.

Le président indique que la documentation pour le prix d'excellence de la FCSQ a été transmise à tous les établissements et services.

24. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Serge Pelletier, annonce que la ville de Québec a acheté un terrain contigu à l'école de l'Escalade 2.

M. Jean-François Parent ajoute que le remboursement a été fait pour 2009-2010 pour les factures Internet. En 2010-2011, un versement sera fait à la fin de janvier et un autre à la fin juin.

Formation offerte par la FCSQ : aucun choix déterminant n'est ressorti lors de la compilation du sondage auquel seulement la moitié des commissaires avaient répondu. M. Parent ajoute qu'il est difficile de dégager une tendance et que la formation coûtant quelques milliers de dollars, il serait important qu'une majorité de commissaires s'entendent sur la formation offerte.

Après quelques échanges, il est décidé de refaire un tableau avec les choix qui ont été ciblés au premier tour. Ce tableau sera déposé à la prochaine rencontre du conseil des commissaires, en décembre.

25. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Mme Huguette L. Parent souligne l'anniversaire de Mme Danielle Deblois le 4 novembre et de M. René Dion le 17 novembre.

M. François Renaud se dit très satisfait des sommes reçues du MELS pour la formation professionnelle. Il ajoute que les offres diversifiées de la Commission scolaire aux élèves, comme le sport-étude, le hockey-étude, sont de bons moyens de contrer le décrochage et d'aider à la réussite des garçons.

M. Renaud trouve irritant le fait que les publicités du Centre de formation professionnelle en transport de Charlesbourg ne mentionnent pas le fait que ce centre fasse partie de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

M. Martin Deschênes fait un suivi à propos de ce qui se passe à l'Île d'Orléans . En effet, une école a été cédée à la municipalité de Saint-Pierre pour faire place à une maison pour les personnes âgées et à un service de garde. Les travaux ont débuté la semaine dernière. M. Jean-Marc Laflamme ajoute qu'un brigadier est sur place pour faire traverser les enfants d'une façon sécuritaire.

Mme Danielle Bolduc mentionne que le 25^e anniversaire de l'école de l'Arc-en-Ciel a donné lieu à de belles retrouvailles et que plusieurs anciens élèves se sont déplacés. Cette activité a été très plaisante.

En tant que commissaire du secteur de Fierbourg, M. Bernard Brassard est très fier de l'annonce de l'importante subvention du MELS faite cette semaine. Il demande pourquoi l'annonce de ces 9,2 millions a été faite sans qu'on s'y attende.

M. Laflamme ajoute qu'il y a eu accélération de cette réponse à notre demande lorsque le directeur général, M. Serge Pelletier a rencontré la ministre, Mme Line Beauchamp. Ce dernier souligne la complexité du dossier du zoo. Il a réussi à faire ressortir à la ministre nos besoins en horticulture, mais aussi en santé. Enfin, le directeur général conclut en disant que la réponse de la ministre a été rapide et que la conférence de presse a été un succès.

M. Bernard Brassard demande si l'école du Parc-Orléans est une école défavorisée. Le secrétaire général, M. Parent répond par la négative.

Mme Hélène Chabot souligne qu'il faut être prudent lorsque l'on évoque les écoles défavorisées pour ne pas les sous-estimer et que ce sont de bonnes écoles.

M. René Dion suggère que le point à l'ordre du jour « Période de questions et correspondance des élèves », qui est presque inutilisé, soit un point où des élèves pourraient venir apporter leur témoignage sur des activités vécues dans le cadre de leur formation. Il suggère d'inviter des élèves qui ont réalisé des beaux projets, comme par exemple le groupe d'élèves qui a vécu quelques semaines sur la goélette Marie-Clarisse.

M. Jean-Marc Laflamme dit que c'est une excellente suggestion et qu'il en prend bonne note.

26. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Jean-Marc Laflamme

Jean-François Parent

SERMENT DE COMMISSAIRE REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Je, _____ ayant dûment été nommée commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé à Québec (arrondissement de Beauport) ce 9^e jour de novembre 2010.

Commissaire

Déclaré sous serment devant moi ce 9^e jour de novembre 2010.

Serge Pelletier
Directeur général

COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Annexe 1

BUDGET 2010-2011 DES ÉTABLISSEMENTS DU PRIMAIRE

ÉTABLISSEMENTS - PRIMAIRE

UNITÉ ADMINISTRATIVE	CLIENTÈLE (BUDGET)	REVENUS					DÉPENSES DÉCENTRALISÉES			
		ALLOCACTIONS MÈQ / CS INITIAUX	EN COURS D'ANNÉE	REVENUS PROPRES	RÉSULTAT ANNÉE PRÉC.	TOTAL	DÉPENSES	BUDGET NON AFFECTÉ	TOTAL	GRAND TOTAL
PRIMAIRE										
SECTEUR A										
024 DE L'ILE DORLÉANS/SAINT-PIERRE	341									
028 SAINT-LAURENT ET SAINTE-FAMILLE										
029 SERVICES DE GARDE	96	202 564 \$	(101 587) \$	39 994 \$	35 673 \$	176 644 \$	182 919 \$	(6 275) \$	176 644 \$	481 821 \$
026 BEAUSOLEIL	359	197 194 \$	(56 102) \$	53 614 \$	60 064 \$	254 770 \$	215 760 \$	39 010 \$	254 770 \$	786 226 \$
027 DU PARC	193	120 418 \$	(43 695) \$	36 393 \$	74 169 \$	187 285 \$	178 129 \$	9 156 \$	187 285 \$	440 851 \$
030 DU BOIS-JOLI ET DU BOGAGE	432	110 634 \$	35 264 \$	83 585 \$	46 008 \$	277 491 \$	273 975 \$	3 516 \$	277 491 \$	847 469 \$
031 DU PETIT-PRINCE	208	83 453 \$	(11 804) \$	28 115 \$	12 521 \$	112 195 \$	114 232 \$	(2 038) \$	112 194 \$	366 037 \$
032 DE LA CHATELAINNE/DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL	323	206 720 \$	(23 103) \$	66 252 \$	84 799 \$	334 677 \$	278 933 \$	55 744 \$	334 677 \$	804 750 \$
033 DES BEAUX-PRÉS / DE LA PIONNIÈRE	296	149 582 \$	10 101 \$	50 941 \$	81 999 \$	292 623 \$	285 750 \$	6 873 \$	292 623 \$	674 286 \$
036 CAPS-DES-NEIGES I ET II	233	154 810 \$	(23 226) \$	51 335 \$	79 634 \$	202 553 \$	231 852 \$	30 701 \$	202 553 \$	595 648 \$
037	108	79 480 \$	8 991 \$	157 326 \$	87 288 \$	333 095 \$	314 279 \$	18 816 \$	333 095 \$	23 856 \$
085 SECTEUR A		18 551 \$	- \$	- \$	5 305 \$	23 856 \$	23 856 \$	- \$	23 856 \$	5 110 954 \$
	2 385	1 039 192 484 \$	(3 998) \$	2 262 629 \$	928 840 \$	5 110 955 \$	4 766 590 \$	344 364 \$	5 110 954 \$	5 110 954 \$

BUDGET 2010-2011 DES ÉTABLISSEMENTS DU PRIMAIRE

ÉTABLISSEMENTS - PRIMAIRE

UNITÉ ADMINISTRATIVE	CLIENTÈLE (BUDGET)	ALLOCATIONS MQ/CS		REVENUS			RÉSULTAT ANNÉE PRÉC.	TOTAL	DÉPENSES DÉCENTRALISÉES			
		INITIAUX	EN COURS D'ANNÉE	PROPRIÉS	TOTAL	DÉPENSES			BUDGET		GRAND TOTAL	
									NON AFFECTÉ	TOTAL		
SECTEUR B												
002 MARIE-RENOUARD	316	106 834 \$	(20 025) \$	70 056 \$	75 152 \$	232 017 \$	232 017 \$	- \$	232 017 \$		707 200 \$	
SERVICES DE GARDE	163	115 383 \$	26 527 \$	295 104 \$	38 169 \$	475 183 \$	473 082 \$	2 101 \$	475 183 \$			
006 DE LA PLEIADE	185	110 590 \$	(18 794) \$	20 284 \$	(30 113) \$	81 967 \$	139 871 \$	(57 904) \$	81 967 \$			
SERVICES DE GARDE	111	103 219 \$	16 142 \$	185 347 \$	2 155 \$	306 863 \$	310 918 \$	(4 055) \$	306 863 \$		388 830 \$	
013 MARIA-GORETTI	247	90 894 \$	905 \$	24 094 \$	20 812 \$	136 705 \$	133 630 \$	3 075 \$	136 705 \$			
SERVICES DE GARDE	153	107 714 \$	20 332 \$	249 270 \$	4 578 \$	381 894 \$	373 370 \$	8 524 \$	381 894 \$		518 599 \$	
016 DU RUCHER	145	95 399 \$	(13 157) \$	14 048 \$	9 912 \$	106 202 \$	106 202 \$	- \$	106 202 \$			
SERVICES DE GARDE	69	56 641 \$	9 583 \$	128 598 \$	(561) \$	194 261 \$	194 261 \$	- \$	194 261 \$		300 463 \$	
018 DU PARC-ORLEANS	364	119 938 \$	(30 630) \$	43 878 \$	63 913 \$	196 901 \$	187 686 \$	9 215 \$	196 901 \$			
SERVICES DE GARDE	210	127 420 \$	29 627 \$	311 462 \$	39 093 \$	507 602 \$	488 661 \$	18 941 \$	507 602 \$		704 503 \$	
019 DE L'ESCALE ET DU PLATEAU	377	226 370 \$	(68 793) \$	61 154 \$	76 664 \$	295 395 \$	275 579 \$	19 816 \$	295 395 \$			
SERVICES DE GARDE	284	196 284 \$	33 976 \$	411 363 \$	30 487 \$	672 110 \$	670 184 \$	1 926 \$	672 110 \$		967 505 \$	
020 GUILLAUME-MATHIEU	417	142 893 \$	(58 607) \$	42 534 \$	50 498 \$	177 318 \$	170 127 \$	7 191 \$	177 318 \$			
SERVICES DE GARDE	219	134 295 \$	63 385 \$	421 824 \$	54 290 \$	673 794 \$	643 716 \$	30 078 \$	673 794 \$		851 112 \$	
021 DE LA FOURMILLIERE	301	191 061 \$	(66 359) \$	26 038 \$	51 855 \$	202 595 \$	202 270 \$	325 \$	202 595 \$			
SERVICES DE GARDE	135	122 228 \$	27 035 \$	268 090 \$	36 239 \$	443 927 \$	440 947 \$	2 980 \$	443 927 \$		656 187 \$	
058 JOSEPH-PAQUIN	80	103 600 \$	(31 401) \$	83 571 \$	27 831 \$	185 967 \$	330 069 \$	(144 462) \$	185 967 \$		185 607 \$	
059 DE L'ENVOI	108	167 844 \$	214 372 \$	38 913 \$	153 936 \$	575 065 \$	541 924 \$	33 141 \$	575 065 \$			
SERVICES DE GARDE	23	191 421 \$	(5 697) \$	48 630 \$	4 934 \$	239 288 \$	236 449 \$	2 839 \$	239 288 \$		814 353 \$	
086 SECTEUR B		18 844 \$	495 \$	- \$	13 713 \$	33 052 \$	31 751 \$	1 301 \$	33 052 \$		33 052 \$	
	2 540	1 367	2 528 878 \$	128 916 \$	2 746 058 \$	723 559 \$	6 127 411 \$	6 191 714 \$	(64 303) \$	6 127 411 \$	6 127 411 \$	

BUDGET 2010-2011 DES ÉTABLISSEMENTS DU PRIMAIRE

ÉTABLISSEMENTS - PRIMAIRE

UNITÉ ADMINISTRATIVE	CLIENTÈLE (BUDGET)	ALLOCATIONS MQ/CS		REVENUS			RÉSULTAT ANNÉE PRÉC.	TOTAL	DÉPENSES DÉCENTRALISÉES			
		INITIAUX	EN COURS D'ANNÉE	PROPRIÉS	TOTAL	DÉPENSES			BUDGET		GRAND TOTAL	
									NON AFFECTÉ	TOTAL		
SECTEUR C												
001 DE LA PRIMEROSE	400	158 630 \$	(13 369) \$	59 963 \$	(6 272) \$	198 942 \$	198 942 \$	- \$	198 942 \$			
SERVICES DE GARDE	234	134 963 \$	35 809 \$	353 330 \$	27 719 \$	546 821 \$	524 227 \$	22 594 \$	546 821 \$		745 763 \$	
003 SAINT-ÉDOUARD ET MONSEIGNEUR-ROBERT	690	244 350 \$	(128 072) \$	219 028 \$	65 344 \$	400 650 \$	374 387 \$	26 263 \$	400 650 \$			
SERVICES DE GARDE	380	246 492 \$	55 197 \$	651 820 \$	38 050 \$	901 559 \$	947 295 \$	44 264 \$	901 559 \$		1 302 206 \$	
005 DE SAINT-MICHEL	487	151 855 \$	(25 616) \$	36 156 \$	46 771 \$	209 166 \$	209 166 \$	- \$	209 166 \$			
SERVICES DE GARDE	301	177 610 \$	42 478 \$	432 299 \$	17 791 \$	670 178 \$	652 633 \$	17 545 \$	670 178 \$		879 344 \$	
007 DU TRIVENT	323	103 207 \$	(7 894) \$	18 181 \$	(30 345) \$	83 149 \$	129 816 \$	(46 667) \$	83 149 \$			
SERVICES DE GARDE	100	61 173 \$	15 000 \$	201 360 \$	2 399 \$	279 934 \$	273 256 \$	6 678 \$	279 934 \$		363 083 \$	
008 OPTIONNELLE YVES-PRÉVOST	290	103 878 \$	(32 258) \$	26 762 \$	(40 599) \$	59 783 \$	48 280 \$	11 503 \$	59 783 \$			
SERVICES DE GARDE	185	102 693 \$	32 560 \$	412 241 \$	(6 485) \$	541 009 \$	527 009 \$	14 000 \$	541 009 \$		600 792 \$	
009 DE LA RIBAMBELLE	293	95 962 \$	(1 275) \$	61 831 \$	8 754 \$	165 272 \$	164 439 \$	833 \$	165 272 \$			
SERVICES DE GARDE	192	108 747 \$	26 910 \$	325 022 \$	26 619 \$	487 298 \$	464 726 \$	22 572 \$	487 298 \$		652 570 \$	
010 DU SOUS-BOIS	298	116 291 \$	(40 226) \$	25 633 \$	48 050 \$	149 748 \$	144 627 \$	5 121 \$	149 748 \$			
SERVICES DE GARDE	146	94 426 \$	23 920 \$	229 774 \$	35 958 \$	384 078 \$	344 584 \$	39 494 \$	384 078 \$		533 826 \$	
011 DES CIMES	359	123 083 \$	(17 968) \$	59 032 \$	53 969 \$	209 246 \$	187 355 \$	21 891 \$	209 246 \$			
SERVICES DE GARDE	219	130 553 \$	6 600 \$	307 804 \$	48 972 \$	509 131 \$	473 177 \$	36 154 \$	509 131 \$		718 577 \$	
012 DE LA FARANDOLE	240	100 948 \$	(25 888) \$	31 860 \$	7 342 \$	114 262 \$	113 841 \$	421 \$	114 262 \$			
SERVICES DE GARDE	108	65 166 \$	15 624 \$	163 799 \$	14 698 \$	259 287 \$	254 690 \$	4 597 \$	259 287 \$		373 549 \$	
017 DU BOURG-ROYAL	320	114 178 \$	(13 808) \$	29 978 \$	7 097 \$	137 445 \$	139 541 \$	(2 096) \$	137 445 \$			
SERVICES DE GARDE	175	104 357 \$	16 519 \$	307 680 \$	51 951 \$	480 507 \$	433 751 \$	46 756 \$	480 507 \$		617 952 \$	
025 AUX QUATRE-VENTS I ET II	286	117 070 \$	6 278 \$	36 262 \$	(16 560) \$	143 050 \$	143 032 \$	18 \$	143 050 \$			
SERVICES DE GARDE	170	97 737 \$	30 200 \$	271 984 \$	1 837 \$	401 758 \$	401 386 \$	372 \$	401 758 \$		544 808 \$	
087 SECTEUR C		20 486 \$	605 \$	- \$	4 633 \$	25 724 \$	25 724 \$	- \$	25 724 \$		25 724 \$	
	3 986	2 210	2 775 840 \$	16 826 \$	4 252 790 \$	402 723 \$	7 448 197 \$	7 175 884 \$	272 313 \$	7 448 197 \$	7 448 197 \$	

